



Etats-Unis – France

Le « Melting Pot » est-il en panne ?

Mémoire de géopolitique
du Capitaine de Frégate Pierre-François GRAFFIN

dans le cadre de l'étude dirigée "Géopolitique et Identités ethno-culturelles"

Directeur : Monsieur Yves PLASSERAUD

Avril 2001

FICHE DE PRÉSENTATION DOCUMENTAIRE :

- 1. Etats-Unis – France , Le « melting pot » est – il en panne ?**
- 2. Capitaine de Frégate Pierre François GRAFFIN**
- 3. 6 avril 2001**
- 4. Division A**
- 5. Mémoire de géopolitique**
- 6. L'Histoire nous montre que la France et les Etats-Unis sont deux pays qui se sont formés par apports successifs de l'immigration. Dans ces deux pays l'intégration des immigrés s'est toujours bien faite et n'a pas empêché le développement d'une identité nationale forte. Mais aujourd'hui, les revendications à un droit au bilinguisme des Hispano-Américains, ou les difficultés apparentes d'intégration de la communauté Franco-Maghrébine, semblent remettre en cause les capacités de la France et des Etats-Unis à intégrer leurs minorités.**
- 7. Mots clés : immigration, intégration, minorités, France, Etats-Unis, Hispaniques, Maghrébins, musulmans, bilinguisme,**

ÉTATS-UNIS – FRANCE

Le « melting pot » est-il en panne ?

Sommaire

Partie I :

L'éclairage de l'Histoire

La Fondation d'une Nation : le creuset américain.

L'Opposition au creuset : multiculturalisme et minorités.

Une société mono culturelle transformée par la Révolution.

Les bouleversements du vingtième siècle.

Quelles perspectives ?

Partie II :

Une faillite des institutions ?

Les étapes de l'intégration.

L'école est – elle encore capable d'aider le processus ?

Un accès à l'emploi de plus en plus difficile.

La religion musulmane est-elle un frein ?

Le bilinguisme en question.

Trouver des solutions nouvelles.

A - INTRODUCTION

Comme nous le prouve, de manière récurrente, l'actualité quotidienne la question générale de l'immigration et toutes les réflexions connexes qu'elle soulève – intégration, insertion, assimilation, etc. – sont de celles, dont il n'est pas possible de débattre dans nos démocraties occidentales du vingt et unième siècle, sans déchaîner de multiples passions. Pour ne prendre que l'exemple français, depuis le point de vue des organisations ou associations anti-racistes jusqu'à celui des partis politiques d'extrême droite, on trouve aujourd'hui au pays des « Droits de l'Homme » toute la palette des opinions possibles, sans qu'aucune compatibilité ne semble pouvoir être envisagée entre ces différentes perceptions. La récente et tragique aventure des réfugiés Kurdes, échoués sur les plages de Saint Raphaël, a d'ailleurs une fois de plus montré de manière caractéristique que sur ce sujet de l'immigration, les positions des partis politiques modérés sont essentiellement variables selon qu'ils appartiennent à l'opposition ou au gouvernement. Preuve, s'il en est, que sur ce point délicat il est souvent difficile de rendre compatibles les points de vue humain et affectif avec les impératifs économique et rationnel. S'il est de moins en moins possible de dépassionner ce débat, c'est, pourrait-on croire, parce que ce sujet des migrations et des flux migratoires est devenu aujourd'hui une question absolument cruciale pour l'avenir de la planète. De fait parmi cette multitude de points de vue qui s'affrontent à ce sujet, tous ont la propriété commune d'être alarmiste. Pour certains la situation est alarmante car ces flux migratoires menacent les identités nationales et ouvrent la perspective de futurs affrontements entre les pays surpeuplés du Sud et les sociétés évoluées du Nord. Pour d'autres à l'inverse, ce sont ces positions intolérantes qui mettent en danger une société occidentale devenue enfin mature et tolérante. Pourtant, en dépit d'apparences trompeuses car déformées au prisme de « l'immédiat médiatique », ce débat n'a rien de nouveau ni sur la forme, ni sur le fond, et la situation d'aujourd'hui a pour seule originalité d'être le reflet de la conjoncture contemporaine. L'Histoire de l'humanité regorge en effet d'exemples de ces mouvements de population qui ont contribué à bâtir le monde tel que nous le connaissons. De tous temps et pour de multiples raisons – mais fondamentalement toujours les mêmes – les hommes ont ressenti ce besoin d'aller voir si leur situation ne s'améliorerait pas s'ils s'installaient ailleurs qu'à l'endroit où le destin les avait fait naître. Pendant longtemps ces mouvements

migratoires ont d'ailleurs été synonymes de conquêtes territoriales et d'affrontements humains beaucoup plus violents que ceux qu'ils engendrent aujourd'hui.

La France peut, comme l'Amérique, se prévaloir d'une forte tradition d'immigration, au sens où les habitants d'aujourd'hui sont tous, pour peu qu'on remonte plus ou moins loin dans le temps, issus des mouvements migratoires successifs qu'a connus l'Europe. Et comme le remarque Braudel, la diversité, la multiplicité initiale de la société française ont cependant pu aboutir à l'unité du peuple.

Inversement, on peut à l'image d'un chroniqueur canadien, parlant de son pays, remarquer : « Ce pays est l'un des cinq plus riches du monde; aucun autre n'offre autant d'espace et de potentialités, à un point tel que les pauvres du monde entier se pressent à sa porte pour y entrer, et il est en train de se déchirer... Si l'une des cinq grandes Nations développées de la terre n'est pas capable de faire fonctionner un état fédéral multiethnique, qui d'autre le pourra ? ». Pour Arthur Schlesinger, la réponse est pour un pays dans sa capacité ou non « à donner à des peuples appartenant à des ethnies différentes des raisons convaincantes de se considérer comme parties d'une même Nation »¹. Et si les Etats-Unis ont, au moins jusqu'à une époque récente, réussi cet amalgame, d'autres pays se brisent quand ils n'y parviennent pas. Comme le dit le romancier nigérian Chinua Achebe à propos de son pays, l'un des plus riches d'Afrique mais aujourd'hui au bord du chaos « C'est là, la plus grande faiblesse des Nigériens : leur incapacité à faire face à des dangers graves comme une Nation unie et non comme représentants d'intérêts religieux et ethniques concurrents » .

Et pourtant, depuis une vingtaine d'années, faisant fi de cette confirmation historique d'une certaine continuité, d'aucuns s'inquiètent particulièrement de la tournure prise par les problèmes d'immigration et d'intégration. Peut-être, est-ce parce que les définitions passéistes de la notion de Nation, héritières d'une forte tradition rurale ont, depuis quelques années, rendu les Européens incapables de comprendre les lois de l'assimilation sociale au moment même où le développement de l'industrialisation et de l'immigration donnait une importance majeure au problème. Il semblerait alors que, du moins en France, la réflexion ait été d'emblée parasitée par une cécité séparant deux types d'assimilation : l'assimilation sociale et l'assimilation nationale ou ethnique.

¹ SCHLESINGER Arthur, L'Amérique balkanisée ; Economica , Paris 1999

En France, comme aux Etats-Unis, les aspects économique, politique voire idéologique et culturel, parce qu'ils représentaient autant d'enjeux d'importance ont toujours eu un rôle primordial dans la façon dont ces deux pays ont abordé les problèmes d'immigration. Toujours pris en compte, et abordés de manière à faciliter la vie des deux « parties prenantes », leur résolution a permis à ces deux grandes démocraties de mettre en place des communautés nationales fortes et cohérentes. Mais depuis une époque récente chacun de ces deux pays est soumis à une nouvelle problématique qui peut faire dire à un observateur un peu rapide et pas assez attentif que le « melting pot » américain et le creuset français ne fonctionnent plus, que ces deux pays, traditionnellement portés à l'accueil de l'immigré, marquent le pas et n'arrivent plus aujourd'hui à intégrer les minorités hispanique d'une part et maghrébine d'autre part.

Il est exact qu'en première approximation, on peut en analysant les chiffres bruts de l'immigration avec le regard froid et scientifique du technocrate, constater que ces deux nouvelles minorités – hispanique aux Etats-Unis et maghrébine en France – voient leur proportion relative augmenter rapidement. On peut également noter que les problèmes liés à l'insécurité n'ont jamais été aussi présents dans les préoccupations des citoyens de ces deux pays. On peut enfin remarquer que ces nouvelles minorités revendiquent aujourd'hui, soit un droit à une langue différente, soit la reconnaissance d'une autre culture, en particulier religieuse. On peut alors avec un peu de mauvaise foi mélanger tous ces arguments et crier avec les loups que l'insertion des immigrés ne fonctionne plus. C'est, comme nous allons le voir, un raisonnement trop simple qui fait seulement semblant de prendre en compte les réalités du terrain. A l'inverse, nier avec angélisme qu'il y ait des problèmes conjoncturels demandant des solutions innovantes et imaginatives et refuser de voir la réalité de la situation géographique, politique, sociologique et humaine sont des attitudes intellectuelles tout aussi dangereuses. Le simple fait qu'aux Etats-Unis, on soit obligé de mettre en place des quotas raciaux ou sexuels, et qu'en France il faille légiférer à longueur d'année, tant sur la parité que sur l'immigration, prouve bien qu'en ce début du XXI^{ème} siècle, le problème du traitement des minorités, qu'elles soient religieuses, culturelles, sexuelles ou raciales demande une nouvelle approche.

Afin de dégager quelques constantes, nous aurons dans un premier temps, recours à l'éclairage de l'Histoire, puis nous analyserons dans une deuxième partie la réalité du terrain, et nous constaterons, que si les problèmes existent effectivement et se présentent de manière

nouvelle, cela ne signifie pas pour autant que les sociétés occidentales ne soient plus capables d'intégrer leurs minorités. Il leur faut en revanche réfléchir à de nouvelles solutions car en matière d'intégration, le seul danger certain est celui de l'immobilisme.

B - L'ECLAIRAGE DE L'HISTOIRE

1 - LA FONDATION D'UNE NATION : LE CREUSET AMERICAIN.

Une constitution anticipative.

Avant même que la guerre ne se termine et que l'indépendance ne soit effective, les « Pères Fondateurs » de cette nouvelle nation américaine savaient déjà qu'ils seraient confrontés au problème crucial de faire cohabiter les habitants des anciennes colonies, animés par deux désirs absolument contradictoires d'union et d'indépendance. L'idée neuve et dont la suite démontra la fécondité fût d'imaginer un double système de souverainetés entières et distinctes. Au dessus des Etats dont chacun demeurait souverain s'érigait un Etat fédéral également souverain dans sa sphère. Entre eux la constitution opérait un partage de compétences. Dans la limite de leurs attributions les deux souverainetés étaient entières et s'exerçaient sans aucune limitation.

Ainsi, la vie politique se déroulerait désormais à deux niveaux superposés, les Etats-Unis offrant au monde le premier exemple de fédéralisme appliqué. Il est difficile de savoir quelles motivations exactes poussèrent ces pionniers politiques à agir de la sorte. S'agissait-il simplement de prendre en compte une situation de fait ou est-ce par une formidable capacité d'anticipation que ces grands politiciens mirent en place le système qui allait permettre à ce nouveau pays de relever les formidables défis qui l'attendaient. Toujours est-il que jusqu'à présent, l'évolution a été satisfaisante, et qu'à l'exception de l'épisode terrible de la « Guerre de Sécession », ce pays multiethnique forme une entité cohérente et durable.

Naissance d'une identité nationale.

Qu'est-ce qui, en l'absence d'une origine ethnique commune, a pu rassembler ainsi les Américains tout au long de deux siècles agités ? Car c'est dès ses origines que l'Amérique fut multiethnique, comme le remarquait un certain Crèvecoeur, immigré de France depuis 1759, dans un livre publié pendant la Révolution américaine. Déjà il notait l'étonnante diversité des

autres colons, un « curieux mélange de sangs » qu'on ne retrouve dans aucun autre pays. « De ces apports multiples est sortie, écrivait-il, cette race que l'on dit aujourd'hui américaine »².

Evoquant le système fédéral, la constitution dit : « E pluribus unum » (Un seul à partir d'une multitude). En appliquant effectivement ce principe à l'intégration de leurs populations les Etats-Unis ont trouvé une brillante solution à la fragilité et à la combustibilité inhérentes à une société multiethnique : la création d'une identité nationale totalement neuve par des individus qui, relèguent leurs attaches anciennes et leurs différences ethniques au second plan pour se réunir et mener de nouvelles vies; cette identité nationale absorbe et transcende les ethnicités diverses qui enrichissent en la modifiant la culture commune.

Ainsi, depuis la Révolution, les Américains possèdent un sens vigoureux de leur identité nationale qui, forgé par La Guerre d'Indépendance, s'est concrétisé dans La Déclaration de 1776 et la Constitution de 1787, et s'est renforcé par la pratique du gouvernement autonome. Même si cette unification de l'identité nationale, ne s'est pas toujours faite facilement. Au fil du temps, en effet, de nouvelles vagues d'immigrants ont amené des gens qui se sont adaptés avec peine à une société en tous points anglaise par sa langue, ses idéaux et ses institutions. Pendant longtemps les Anglo-Américains ont dominé la culture et la politique américaines et l'Amérique anglaise n'a pas assimilé facilement les immigrants venus d'Irlande, d'Allemagne ou du sud et de l'est de l'Europe. Quant aux peuples non blancs, ils ont, eux aussi, participé à la formation de l'identité nationale. Comme le dit Schlesinger « Ils sont devenus membres, même si ce n'est qu'en troisième classe, de la société américaine et ont apporté, à la culture commune, certaines formes ou saveurs nouvelles »³. L'apport de souches d'origine non anglaise a alors peu à peu fait évoluer l'héritage britannique et fait les Etats-Unis d'aujourd'hui. Dès 1831, Tocqueville remarquait « l'immense différence entre les Anglais et leurs descendants d'Amérique »⁴.

« Imaginons une société formée de toutes les nations du monde, de peuples ayant des langues, des croyances et des opinions différentes : en un mot une société sans racines, sans souvenirs, sans préjugés, sans routines, sans idées communes, sans héros national, et néanmoins cent fois plus heureuse que la nôtre. Quelle alchimie pourrait faire de ce mélange une société unifiée ? La réponse réside dans l'engagement des Américains à la démocratie et

² Hector Crèvecoeur ; Letters from an American Farmer – (1789)

³ SCHLESINGER Arthur, op. cit,

⁴ TOCQUEVILLE Alexis, De la démocratie en Amérique – Folio Paris 1982

au gouvernement par le peuple. La participation à la vie civique est le grand facteur d'éducation et d'unification. Les immigrants deviennent des Américains en exerçant les droits politiques et les responsabilités civiques qui leur ont été dévolus par la Déclaration d'Indépendance et par la Constitution »⁵.

Un creuset parfois contesté, jamais abandonné.

Au XIX^{ème} siècle, l'arrivée d'un flot d'immigrants non anglo-saxons a cependant, en remettant en cause les proportions du mélange, amené de plus en plus de réticences et l'apparition d'organisations hostiles aux immigrants ; mais l'expansion de l'économie dans un pays sous peuplé rendait nécessaire un apport de main d'œuvre nouvelle. L'immigration permettait de pallier la pénurie de travailleurs et la nécessité économique était plus forte que l'aversion morale et esthétique. Après la Guerre Civile vint ce qu'on a appelé la « nouvelle immigration » originaire du sud et de l'est de l'Europe. En 1904, Henry James, regagnant son pays après une longue absence apprécia vite à sa valeur « le processus sans cesse renouvelé du recrutement de notre race, de l'alimentation constante de notre énorme pot-au-feu national »⁶

Nouvelle race, un seul peuple, pot-au-feu, la foi des origines a connu son image la plus célèbre en 1908, dans une pièce de théâtre d'Israel Zangwill intitulée « The Melting Pot » : « l'Amérique est le grand creuset de Dieu, où toutes les races d'Europe fusionnent et se régénèrent... »⁷

La vision de l'Amérique comme le creuset où s'est formé un peuple a ainsi prévalu pendant la plus grande partie des deux siècles de l'histoire des Etats-Unis. Mais le XX^{ème} siècle a commencé d'introduire une vision nouvelle et opposée. Une Première Guerre mondiale a détruit l'ordre ancien et permis à Wilson d'énoncer sa doctrine du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Vingt ans plus tard, une Seconde Guerre mondiale a démantelé les empires coloniaux de l'Occident et intensifié le militantisme ethnique et racial dans le monde entier. Aux États-Unis, de nouvelles lois ont rendu plus facile l'entrée des immigrants venus d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique; la composition de la population du pays en a été modifiée.

⁵ ibid

⁶ cité dans SCHLESINGER Arthur, op. cit

⁷ ibid

Et la grande question que soulevait Crèvecoeur se pose de nouveau, avec plus d'acuité, dans une Nation marquée par un mélange de sangs plus étonnant que celui qu'il avait connu. La réponse à cette question n'est plus la même, et beaucoup d'Américains dénoncent aujourd'hui l'objectif ancien, une « nouvelle race d'homme ».

2 - L'OPPOSITION AU CREUSET : MULTICULTURALISME ET MINORITES.

Une opposition philosophique de principe.

Au début du XX^{ème} siècle, tout le monde n'était pas forcément en accord avec ce modèle national unique. En 1915 un philosophe américain d'origine juive, Kallen, publia un essai intitulé « La démocratie contre le creuset », où il expliquait que celui-ci n'était valable ni comme réalité, ni comme idéal. Ce qui au contraire, le frappait, c'était la persistance des groupes ethniques et de leurs traditions. Cette diversité ethnique enrichissait la civilisation américaine. Il donnait à ce concept le nom de « pluralisme culturel ». Celui-ci fût d'abord un évangile des minorités mais dans lequel Kallen n'incluait ni les noirs, ni les rouges, contrairement à Tocqueville qui dans l'équation américaine a pris en compte les hommes de couleur, et qui voyait déjà dans le racisme le défaut de la démocratie américaine, un facteur d'exclusion profondément enraciné dans le caractère national. L'histoire a confirmé ce jugement. « Les colons blancs avaient élaboré de superbes lieux communs sur la liberté mais en avaient exclu les gens de couleur. Leur constitution protégeait l'esclavage, et leurs lois établissaient des distinctions fondées sur la race. »⁸

L'influence de la situation mondiale et la remise en cause de l'eurocentrisme.

La seconde guerre mondiale a donné un nouveau souffle au « Credo Américain ». Le racisme hitlérien a obligé les Américains à porter un regard sévère sur leurs propres attitudes. Ce nouveau regard porté sur les questions raciales a interpellé la majorité des Américains et a ravivé dans les minorités la conscience de leur identité. Enhardis par le Credo, les Noirs se sont organisés pour jouir de possibilités égales d'emploi, et se sont opposés à la ségrégation sous toutes ses formes. Après la guerre, la révolution des droits civiques, si longtemps différée, a accéléré chez eux la confiance en eux-mêmes. La poussée ethnique a commencé par être une protestation contre une culture d'inspiration anglaise. Elle est devenue un culte et

⁸ SCHLESINGER Arthur, op. cit,

elle risque aujourd'hui de se transformer en une contre-révolution, opposée à ce qui était la théorie originelle de l'Amérique : « un seul peuple », une culture commune, une Nation unifiée.

L'assaut contre l'identité commune à tous les Américains est le point culminant du culte de l'ethnicité. Cet assaut a été, en premier lieu lancé par les citoyens d'origine européenne non britannique contre les fondements britanniques de la culture américaine ; puis plus récemment et de façon massive, par les Américains d'origine non européenne contre les racines européennes de cette culture. Le flux montant d'immigrants non européens va-t-il faire apparaître une « majorité des minorités » qui au XXI^{ème} siècle, rendra l'eurocentrisme obsolète ?

Les Mexicains pionniers de la poussée hispanique.

Alors qu'au XIX^{ème} siècle, l'immigration des Latino-Américains ne représentait même pas 1% de l'immigration totale, on estime qu'aujourd'hui un immigré sur deux vient d'Amérique latine. La nation américaine voit aujourd'hui sa société, sa culture, ses valeurs, ses modes de pensée se transformer suite à l'arrivée massive d'autres groupes ethniques ni européens, ni africains, mais latino-américains et asiatiques. Mouvement qui, malgré les tentatives d'endiguement des flux migratoires ne cesse de s'accélérer. Les statistiques montrent de manière indiscutable la forte poussée des « latinos ». Il s'agit là d'un fait unique dans l'histoire du pays, avec sa cohorte de conséquences à tous niveaux . L'Amérique change vite et beaucoup ne savent comment gérer ce phénomène, parce qu'on ne peut se référer à un antécédent historique de même ampleur.

Outre la fabuleuse expansion économique de l'Ouest, l'entrée en guerre des Etats-Unis en 1917, fit recourir à la main d'œuvre étrangère pour remplacer les Américains partis au front. Le phénomène s'accéléra dans les années 1920 avec la réduction drastique de l'immigration européenne provoquée par les lois de 1921 et 1924, et 460 000 Mexicains entrèrent ainsi aux Etats-Unis durant cette décennie. En 1942 le pays se trouva une nouvelle fois confronté à un manque de main d'œuvre. A nouveau usines, transports et exploitations agricoles se tournèrent vers le Mexique, source inépuisable de travailleurs durs à la tâche, peu exigeants et plus faciles que d'autres à renvoyer au pays.

L'exil des Cubains et le cas portoricain.

Si les Etats-Unis servirent de refuge aux Cubains en exil, à l'issue de la guerre contre l'Espagne, c'est surtout à partir de la Révolution castriste que commença la grande migration cubaine. Si localement cette population bourgeoise se heurta à de nombreux problèmes de logement, d'emploi voire de racisme, les immigrants obtinrent une aide sans précédent de la part du gouvernement fédéral qui leur octroya immédiatement le statut de réfugiés politiques. Cette immigration se modifia légèrement au cours des décennies et elle fût même par moments encouragée par Castro qui en profita pour déverser aux Etats-Unis le rebut de la société cubaine. Mais depuis la disparition de la menace communiste, ces émigrants ont perdu leur intérêt stratégique et Washington est aujourd'hui beaucoup plus réticent.

Les Portoricains ont eux connu un statut à part, puisque contrairement à Cuba, leur pays n'obtint pas l'indépendance à l'issue de la guerre contre l'Espagne mais devint une possession américaine. En 1917 la loi Jones leur donna la nationalité américaine, et ce statut hybride leur pose un réel problème identitaire.

3 - UNE SOCIÉTÉ MONO CULTURELLE TRANSFORMÉE PAR LA RÉVOLUTION.

Un territoire accueillant.

L'étude de l'Histoire nous enseigne que de façon, certes moins spectaculaire ou systématique que pour les Etats-Unis, mais beaucoup plus marquée que pour ses voisins européens, la France est, elle aussi, un pays dont la population s'est constituée au fil de l'arrivée des différentes couches migratoires. De la Préhistoire au Moyen Age, l'histoire de ce qui deviendra notre pays est ainsi intimement liée à celles des grands mouvements migratoires qui ont marqué le vieux continent. Parce qu'il est un point de passage obligé entre le nord et le sud, mais aussi parce qu'il est l'aboutissement naturel d'un déplacement de l'est vers l'ouest de l'Europe – sens dans lequel se sont faites la majeure partie des grandes invasions – et qu'il bénéficie de conditions climatiques très favorables, le territoire français a souvent été perçu comme un endroit très propice à une implantation. Des barbares du Moyen Age, jusqu'aux soldats de la « Wehrmacht », en passant par les Vikings, les Sarrasins, ou les Hongrois, chacune des armées qui vint guerroyer à cette extrémité du continent européen y laissa à son départ un nombre plus ou moins important des siens désireux de s'y établir. C'est ainsi que se sont progressivement mis en place les groupes ethniques qui donneront à la population française sa diversité régionale d'aujourd'hui et que le sentiment national s'est peu à peu

forgé. Il est vrai bien entendu que si l'on peut entrevoir les prémices d'un sentiment unificateur dès l'époque du règne de Louis XI, il faudra attendre quelques siècles, avant que le sentiment national ne soit une réalité tangible et concrète. Et si le sentiment national français est comme son homologue américain le fruit d'une révolution, il est à noter que dans les deux cas, la révolution n'a pas eu exactement le rôle. Autant la révolution américaine peut être considérée comme constructrice et fondatrice du sentiment et de l'identité nationale, autant la révolution française doit être vue comme l'accélérateur d'une mutation entre un sentiment dynastique déjà fortement existant et un sentiment national. L'identité française est sans doute née à Valmy en 1792, mais elle n'est que le fruit accompli d'un sentiment communautaire diffus qui avait déjà fleuri. En outre, contrairement aux Etats-Unis la France a toujours réussi à concevoir ses étrangers comme membres à part entière de « l'Etat Nation » et non pas comme appartenant à des communautés séparées participatives d'un Tout, (E pluribus, unum).

Un mode de vie qui implique un recours aux immigrés.

Une fois passée la période des grands mouvements migratoires, la baisse de la fécondité, dès le milieu du XVIII^{ème} siècle a continué à faire de la France un pays d'immigration. Phénomène qui ira en s'amplifiant au XIX^{ème} siècle avec l'immigration de masse, liée à la révolution industrielle. Et si l'intégration des nouveaux arrivants n'a jamais remis en cause la validité du sentiment national, elle ne s'est pas, pour autant, faite sans difficultés, notamment sociales, surtout en période de crise économique.

En effet depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, la France est, au sens courant, un pays d'immigration parce qu'elle a accueilli un nombre important d'étrangers qui ont progressivement acquis la nationalité française : ils sont environ 3 millions depuis 1890, sans tenir compte des obtentions par le droit du sol, qui ne donnent pas lieu à enregistrement. Pour tenir toute sa place dans la première révolution industrielle, la France a ainsi fait appel à des

frontières. A partir de ce moment, ce ne sont plus les immigrés qui ont joué le rôle principal dans les allées et venues mais le pays d'accueil. Il s'agissait de combler les vides dus à la faiblesse des naissances mais, surtout, de corriger les déséquilibres que présente le marché du travail, au détriment des secteurs les plus dévalorisés.

4 - LES BOULEVERSEMENTS DU VINGTIEME SIECLE.

Du XIX^{ème} siècle à la Seconde Guerre mondiale, l'évolution des origines.

Au XIX^{ème} siècle, l'immigration est dite «de voisinage » parce que, à l'exception notable des travailleurs polonais, elle est le fait de ressortissants d'Etats voisins de la France venus spontanément s'installer dans des régions frontalières. A partir des années 1880, elle touche prioritairement des hommes jeunes, célibataires ou mariés sans enfants, salariés le plus souvent, et destinés à occuper des emplois délaissés par les Français. L'immigration fait alors l'objet des premières mesures de contrôle et d'intervention étatiques, telles l'inscription dans les mairies rendue obligatoire en 1888 et l'instauration en 1917, d'une carte de séjour pour étrangers. Bien qu'absorbée de manière continue par un taux important de naturalisations, la part des étrangers au sein de la population globale ne cesse d'augmenter passant de 381 000 en 1851, date de leur premier comptage, à 2 715 000 en 1931. A cette date, les plus nombreux sont les Italiens et les Polonais. Ces communautés sont alors la cible de violentes menées xénophobes. Sous l'effet de la crise économique du début des années 1930 et des tensions racistes cette progression spectaculaire fut enrayée jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui contribua elle aussi au décroissement du nombre des immigrés (1 744 000 en 1946, soit 4,38 % de la population totale).

La reconstruction du pays.

A partir de 1945, l'immense chantier de reconstruction du pays nécessite une main

immigrée, au sein de laquelle augmenta très nettement la part des travailleurs africains. La progression du nombre des immigrés s'effectua en outre de manière fort désordonnée et sous l'unique responsabilité d'un patronat qui géra tant bien que mal et seul l'arrivée des migrants. Cette situation conduisit l'Etat à instituer par des circulaires contraignantes de nouveaux mécanismes de maîtrise, jusqu'à la décision de suspendre l'immigration en juillet 1974.

Pendant cette période l'immigration a de fait rempli deux fonctions essentielles : une fonction économique et une fonction de peuplement, mais ce sont les besoins en main-d'œuvre qui, dans le long terme, ont surtout cautionné, justifié et commandé l'immigration.

Avec la crise économique, un nouveau regard.

En dépit de l'arrêt officiel de l'immigration, la période qui suit est marquée dans un premier temps par la poursuite de l'augmentation du nombre des étrangers due à plusieurs causes : l'immigration familiale, l'octroi par la France du statut de réfugié politique à des ressortissants de certains États, la non application de l'interdiction d'entrée aux individus dont le métier et le niveau de qualification répondent à des besoins essentiels de l'économie française, aux ressortissants de la CEE, ou à l'immigration saisonnière.

La crise économique qui s'ouvre au milieu des années 1970 et dont les conséquences en terme d'emploi perdurent près de 25 ans plus tard, a contribué de manière déterminante à la crise de la politique d'immigration et à son appréhension par l'opinion publique. Elle a porté en elle les ferments d'une déstabilisation psychologique et morale d'une partie du corps social.

Mais surtout ce qui a tout changé, c'est la flambée du chômage qui a agi comme une gangrène sur les structures sociales et les valeurs morales. La montée du chômage a créé un phénomène nouveau. Les immigrés et les Français de souche sont, pour la première fois, entrés en concurrence pour l'emploi. Et cette concurrence a réveillé chez des travailleurs particulièrement déstabilisés par la crise, des réflexes, déjà constatés dans les années 1930, de

comme la marque d'un rejet de la France à leur égard.

Si l'importance des questions de main-d'œuvre a été remise en cause à partir de 1974 par l'arrêt de l'immigration économique et par l'affirmation d'une thématique de l'intégration des étrangers dans une conjoncture fortement déprimée, ces prises de position et ces essais d'organisation d'un phénomène qui devenait de plus en plus passionnel ont été mal compris par une population française, peu réceptive et de moins en moins disposée à essayer de comprendre. D'autant que si la crise économique était grave en France, elle était plus grave encore ailleurs et notamment en Afrique. Ainsi plutôt que de retourner dans leurs pays d'origine, comme ils le faisaient traditionnellement, selon une logique de "noria", et en profitant des aides mises en place, les travailleurs immigrés sont restés en France et ont souvent fait valoir leur droit au regroupement familial

Ces quelques tentatives d'organisation de l'immigration n'ont donc pas été capables de modifier la perception par l'opinion publique de l'existence d'un problème majeur d'immigration, d'autant que durant toute cette période la France a largement échoué dans sa lutte contre l'immigration clandestine : en 1981 et 1982, la situation d'environ 120 000 immigrés «clandestins » a été régularisée.

5 - QUELLES PERSPECTIVES ?

Pays phares de l'immigration, universellement vantés pour leur capacité d'assimilation, les Etats-Unis et la France vivent en ce début du troisième millénaire, chacun à leur manière, un tournant.

Une réalité qui s'impose

En effet, certains « préjugés et modes de vie ancien » ont fait un retour surprenant. Une sorte de culte de l'ethnicité est apparue, dénonçant l'assimilation en tant qu'objectif, et s'élevant contre le concept de « peuple unifié ». Le nouvel évangile ethnique rejette la vision unificatrice du creuset dans lequel les individus de toutes Nations deviennent une nouvelle race; sa philosophie fait de l'Amérique une Nation de groupes et nullement une Nation d'individus, et revendique la reconnaissance de l'appartenance ethnique et la division en communautés ethniques comme structure de base de la société américaine.

Un changement de stratégie hispanique.

Dans ce contexte, que les médias se plaisent à amplifier et à dramatiser chaque jour davantage, toute proposition est montée en épingle et prend immédiatement un grand retentissement. Il est vrai que jusqu'aux lois fédérales de 1964 et 1965 mettant fin à toute forme de discrimination, le sentiment de supériorité de la race anglo-saxonne, si fortement ancré aux Etats-Unis, auquel s'ajoutait un profond mépris pour la culture hispanique, se traduisait par des actions visant à maintenir les gens « de couleur » dans une position subalterne, quitte à bafouer la Constitution en les privant de leurs droits de citoyens les plus élémentaires. Aujourd'hui de nombreux points ont évolué et certains craignent que le balancier parte trop loin en sens opposé. Rejetant la dichotomie citoyens américains / immigrés qui prévalut pendant longtemps chez les Hispaniques, les organisations actuelles de défense de leurs droits – le National Council of La Raza et MALDEF (Mexican American Legal Defense and Education Fund) en particulier – ont désormais adopté un discours ethnique en phase avec l'évolution de la politique sociale américaine, qui à l'heure de la discrimination positive (affirmative action) ne reconnaît que les groupes constitués, quelle que soit leur base.

C'est ainsi que les nouvelles revendications d'une certaine partie de la communauté hispanique à utiliser leur langue d'origine et à ne pas se voir imposer l'apprentissage de

société américaine sont à prévoir. C'est une vision à la fois simpliste et pessimiste, dont quelques signes permettent de douter. Attention à ne pas voir en effet dans cette interprétation une transformation imaginaire et déstabilisante de la société américaine que certains appellent de leurs vœux. Comme nous le dit Schlesinger : « le dogme multiethnique fait fi des ambitions de l'histoire, et remplace l'assimilation par la fragmentation, l'intégration par le séparatisme. Il minimise unum et glorifie pluribus. »⁹

En France, un essoufflement certain.

En France aussi la politique d'intégration s'essouffle et pourtant elle concerne un nombre de plus en plus important de Français et si l'intégration par naturalisation et mariage fonctionne correctement beaucoup se demandent s'il ne s'agit pas d'une intégration de façade. Tourmentés par les conséquences d'une crise économique qui dure les Français sont demandeurs d'une politique qui maîtrise réellement l'immigration et qui favorise une véritable intégration. Pourtant malgré les annonces régulières par les pouvoirs publics d'une politique de l'immigration fondée sur trois axes principaux – la maîtrise des flux migratoires, la lutte contre l'immigration clandestine, l'intégration des immigrés installés – rien ne semble porter de fruit. Et on accuse facilement l'islam qui se « fondamentalise », les cités qui se « ghettoisent », la violence, l'insécurité, etc.

Quelles solutions ?

Comment faire alors, lorsque tous les acteurs qui ont permis au modèle français d'être en Europe un exemple d'intégration relativement bien réussie semblent être en panne ? Comment redonner espoir à des Français de souche qui ne savent plus accepter les immigrés et à une population maghrébine qui se sent rejetée ?

Comme nous allons le voir il y a sur le plan politique un enjeu non négligeable qui passe vraisemblablement par une réflexion sur le processus d'intégration, une redéfinition du rôle de l'école, une lutte contre les discriminations à l'embauche, une acceptation et un

C - UNE FAILLITE DES INSTITUTIONS ?

L'analyse de l'Histoire des deux derniers siècles, montre que de part et d'autre de l'Atlantique, en dépit de difficultés conjoncturelles réelles, l'intégration d'une très grande quantité d'immigrés s'est effectuée correctement et sans mettre en péril la constitution voire le renforcement d'un sentiment national réel. Si aujourd'hui, ces formidables « machines à intégrer des minorités », n'obtiennent plus les mêmes résultats, il doit bien y avoir une raison. Après avoir observé les différentes étapes du processus d'intégration des immigrés dans une société constituée, nous tenterons de voir s'il y a effectivement eu une modification du rôle des principaux acteurs institutionnels – à savoir l'école et le travail – et quelles ont pu être dans ce cas, les conséquences sur les minorités maghrébines de France et hispanique d'Amérique. Nous essaierons enfin de voir si certains signes ne permettent pas de penser que le processus d'intégration n'est pas en panne totale, mais plutôt en phase de transformation.

1 - LES ETAPES DE L'INTEGRATION.

Quels que soient l'époque et le pays considérés, le processus qui permet l'intégration d'immigrés dans une société donnée se fait toujours par étapes successives, et la réussite de ces différentes étapes conditionne bien entendu de manière importante la relation ultérieure qui s'établira par la suite entre l'immigré et le pays d'accueil. Essayons donc de manière succincte de dégager les caractéristiques majeures de ces différentes étapes.

Une immersion dans la société d'accueil.

s'organise et essaye de gérer au mieux les tensions inévitables Il finit ainsi par assimiler complètement les valeurs et la culture de la société d'accueil dont il devient membre. Sa propre personnalité s'en trouve transformée. »¹⁰

On voit à travers cette description que l'intégration se calque ainsi sur les quatre niveaux de la vie sociale tels qu'ils ont été définis et spécifiés par la sociologie classique : l'économie, la politique, la communauté sociétale, et la culture. Par là même, l'intégration est une sorte d'acte volontaire qui consiste à quitter une communauté pour entrer dans une société moderne. Elle ne suppose pas obligatoirement l'abandon des spécificités personnelles mais l'adhésion à un système de valeurs et une culture nationale commune.

Pour certains, avides de théories sociologiques, la figure de l'immigré est ainsi devenue la figure emblématique de la société en voie de modernisation ; l'immigré vit dans un temps plus court ce que les populations modernes ont vécu sur un temps long, le passage de la communauté à la société. Sa particularité doit être abandonnée comme les autres individus ont abandonné la leur afin de permettre à la société de fonctionner harmonieusement et démocratiquement.

Une tradition d'intégration remise en cause.

En France, jusqu'aux années 1980, on a beaucoup parlé d'intégration et d'insertion dans les sphères politiques chaque fois que s'est posée la question des immigrés. A droite comme à gauche on souligne le génie « assimilateur » de la France depuis les Germains jusqu'aux Espagnols et aux Italiens en passant par les Polonais. Cependant, d'après Mohand Khellil, ce génie assimilateur n'est souligné que lorsqu'il s'agit d'immigrés d'origine européenne, et on s'accorde à mettre l'accent sur les « écarts culturels » trop marqués de certaines populations immigrées notamment celles originaires d'Afrique noire et du Maghreb, oubliant la volonté assimilatrice de la France coloniale.

française est donc « un honneur qui doit se mériter ». Et souvent nombreux sont ceux qui en déduisent que, contrairement aux minorités assimilées au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, les Maghrébins à cause de leur religion et de leur culture ne peuvent et ne veulent pas être assimilés.

Le point de vue des immigrés.

Pourtant, pour de nombreux immigrés, la problématique se pose de manière fort différente. Ainsi affirment-ils avec force, qu'à leurs yeux, l'intégration ne signifie absolument pas « singer le Français de souche ». Ces nombreux jeunes issus de l'immigration nord africaine déclarent connaître et apprécier les différentes facettes de la culture française, ce qui ne les empêche pas de demeurer fiers de la culture passée et présente des pays du Maghreb et de demeurer fidèles à leurs parents et à leurs propres racines. Même si l'attitude des parents envers leur progéniture est parfois un handicap. Les enfants de Maghrébins ont en effet souvent à se plaindre qu'on cherche à leur imposer un système de valeurs jugé suranné par rapport à celui auquel ils se réfèrent dans la société occidentale.

Ces jeunes au contraire revendiquent souvent le droit de vivre dans la sécurité et la dignité en brisant l'image négative qui leur colle à la peau (déficit de la Sécurité Sociale, surdélinquance, échec scolaire, etc.), le droit à la libre expression et le plein épanouissement de l'identité culturelle. Cette volonté de se référer sans cesse à la culture d'origine, s'accompagne du désir d'assurer sans complexes et dans leur intégralité les droits politiques qui du fait de leur nationalité française sont les leurs. Affirmant ainsi leur attachement à leur pays et à leur identité arabo-musulmane, ils disent oui à une intégration qui ne soit pas une assimilation. Pour eux, il revient à l'immigré de s'adapter aux normes et valeurs de la société civile française, sans pour autant aliéner ses valeurs propres dans la mesure où elles ne présentent pas d'incompatibilité avec les Droits de l'Homme.

nationaux. Depuis, le nombre de demandes de naturalisation et la participation hispanique aux élections ne cessent d'augmenter.

C'est encore de Californie que vint le second coup porté aux Latinos avec, en 1996, l'adoption de la proposition 209 visant à mettre fin au « traitement préférentiel accordé aux minorités par l'Etat et le secteur public ». Il s'agit, là aussi, d'un débat qui dépasse très largement le cadre de la seule Californie et qui secoue également les institutions fédérales. Près de trente ans après la mise en place de quotas réservés aux minorités¹¹, les Anglo n'acceptent plus que les critères de race passent avant le mérite. En outre, lourds à gérer, ces programmes grèveraient le budget public. C'est donc, ironie de l'Histoire, au nom de l'égalité des chances pour tous que la Californie a mis un terme aux programmes spécifiques pour les minorités. Dès le printemps 1997, le nombre d'étudiants latinos admis dans les facultés de droit de l'Université de Californie enregistrait une baisse allant de 28 % à 50 %, suivant les campus.

Une communauté hispanique en demande de changements.

La population hispanique est plus jeune que le reste de la population américaine, mais les liens familiaux traditionnellement forts tendent à s'affaiblir. L'instruction, la fréquentation des camarades américains et l'influence de la culture anglo poussent les enfants à remettre en question les valeurs du groupe et l'autorité. Outre l'affrontement classique entre générations, la famille hispanique doit faire face à des conflits culturels et linguistiques importants entre parents et enfants.

La perception que les Américains ont de la capacité de cette minorité hispanique, chaque année plus forte quantitativement, à s'intégrer dans une société qui depuis plus de deux siècles a été capable d'insérer tant de minorités différentes est très variable. Confiants dans l'efficacité d'un système qui a fait ses preuves, et croyant résolument, et avec un

des pays de provenance fait inconsciemment surgir une peur face à une possible menace d'invasion. En outre les divers accords économiques conclus lors de ces dernières années avec l'Amérique du Sud, s'ils ouvrent des perspectives prometteuses financièrement, ouvrent aussi des abîmes d'angoisse sécuritaire, et rendent plus concret le spectre de l'immigration clandestine. Les Etats-Unis comptent aujourd'hui environ 5 millions d'immigrés clandestins dont près des deux tiers seraient des Mexicains. Cela génère une industrie florissante, celle des faux papiers et des passeurs, servant souvent de rabatteurs pour les employeurs de la région ou d'intermédiaires pour les trafiquants de drogue.

Des points de vue contradictoires.

Force est de constater qu'en France comme aux Etats-Unis, il y a, dans l'appréhension de ces étapes, un décalage important sur la définition même de ce qu'est l'intégration. La perception de l'immigré est souvent très différente de celle du citoyen déjà intégré et très différente aussi d'une génération à l'autre. Dans ces conditions, certaines institutions jouent forcément un rôle majeur ; ce sont celles avec lesquelles l'immigré va être le plus rapidement et le plus directement en contact.

2 - L'ECOLE EST-ELLE ENCORE CAPABLE D'AIDER LE PROCESSUS ?

Dans ce défi quotidien de l'intégration des différentes communautés formant tant bien que mal une nation, l'école a joué un rôle fondamental en France comme aux Etats-Unis dans l'éducation à une prise de conscience responsable. On comprend bien que, parce qu'elle a un rôle éducatif, elle représente un enjeu de taille pour l'avenir des sociétés ; enjeu qui nécessairement implique un suivi attentif de tous les citoyens et en particulier des gouvernants. D'autant qu'aujourd'hui elle est soumise à une remise en cause de ses résultats et à des tiraillements multiples qui peuvent paraître inquiétants.

- ou devraient envoyer - leurs enfants et où, se frottant les uns aux autres, les jeunes se pénètrent peu à peu de l'esprit américain et deviennent des hommes et des femmes d'Amérique. » Ce que les étudiants apprennent dans les écoles affecte la façon dont, plus tard, ils verront et traiteront les autres Américains et la conception qu'ils se feront des missions de la République. Le débat sur les programmes de l'enseignement est un débat sur ce que signifie être un Américain.

Aujourd'hui, même si de très nombreux Américains continuent à croire à ces vertus formatrices et civiques de l'école, à en vanter les mérites, et à militer, plus ou moins activement, pour une pérennité de ce rôle unificateur, de nombreux militants de la cause ethnique prétendent, à l'inverse, et souvent de manière beaucoup plus médiatisée, que l'enseignement public doit d'abord avoir pour objectif la protection, le renforcement, la célébration et la pérennité des origines et des identités ethniques. Mais, comme le souligne Schlesinger, le séparatisme ne fait qu'alimenter les préjugés, grossir les différences et attiser les antagonismes. Selon lui c'est précisément l'intensification du conflit ethnique et racial qui est à la base du remue-ménage sur le « multiculturalisme » et sur le « politiquement correct », sur les injustices du programme « eurocentré » et sur l'idée selon laquelle l'histoire et la littérature doivent être enseignées non pas comme des disciplines intellectuelles, mais comme des thérapies destinées à rehausser l'estime que les minorités ont d'elles-mêmes. Ainsi peut on noter, de manière anecdotique mais révélatrice cependant, que nombre de groupes féministes ont revendiqué un enseignement de « l'Herstory » au lieu de « l'History » !

Lorsqu'on voit, sur tous les continents, des conflits ethniques déchirer et mettre en pièces une Nation après une autre, on ne peut envisager sans quelque inquiétude les propositions visant à diviser les Etats-Unis en communautés ethniques et raciales séparées et immuables, dont la singularité par rapport aux autres sera l'objet de l'enseignement qui leur sera dispensé. « On peut se demander alors si le centre tiendra et si le creuset ne laissera pas la

On entend parfois dire que cette école républicaine a eu la capacité d'intégrer avec facilité et beaucoup de réussite des enfants issus des immigrations européennes des III^{ème} et IV^{ème} Républiques. C'est en partie vrai, à condition de rappeler cependant que la quasi-totalité de ces enfants ne fréquentaient que l'école élémentaire et que, dans un système où la moitié seulement des élèves obtenaient le certificat d'études primaires, ils n'étaient la plupart du temps pas invités à poursuivre leur scolarité ni désireux de le faire. Il est sans aucun doute plus raisonnable de penser que l'assimilation progressive des migrants s'est faite par le travail, notamment le travail industriel, davantage que par la seule scolarité.

La première vague de massification, celle des années soixante, a été conduite dans le maintien des formes et des principes anciens. Le recrutement du collège et du lycée a été élargi tout en assurant une sélection sociale et scolaire préalable. C'est au milieu des années soixante-dix, avec l'installation, en fait et en droit, du collège pour tous que le système croit changer réellement de nature. Les élèves ne sont plus directement orientés en fonction de leur naissance, mais en fonction de leurs compétences, même si celles-ci ne sont pas, contrairement à ce que beaucoup prétendent avec un mélange de naïveté, d'idéalisme et d'hypocrisie, indépendantes de leur naissance.

Mais contrairement aux belles théories, force est de constater que dans ce nouveau contexte, l'école ne peut plus être considérée uniquement comme un appareil de reproduction des inégalités ; elle doit aussi être conçue comme un appareil de production de ces inégalités dans la mesure où elle affecte d'un coefficient multiplicateur élevé les inégalités sociales des élèves qu'elle reçoit. Car on constate, à l'école, l'apparition d'un cercle vicieux très préoccupant. Dans le but légitime d'assurer la meilleure formation possible à leurs enfants, les Français de souche cherchent à les placer dans des classes où la proportion de jeunes d'origine étrangère sera la plus faible possible. La massification scolaire a ainsi renforcé un usage privé de l'école publique et par effet accélérateur des choix individuels, se sont formés des

La situation américaine est tout à fait comparable, du moins dans ces grandes lignes, et dans la brutalité de ses statistiques. En effet, si le niveau moyen d'instruction des Hispaniques est en nette progression, (en 1997 55% avaient accompli au moins quatre ans d'études secondaires, contre 32% en 1970) il demeure très inférieur à celui des autres groupes (83% pour les Blancs, 75% pour les Noirs et 85% pour les Asiatiques), et le taux d'échec chez les jeunes de 18 à 24 ans dépasse largement celui des Noirs et des Blancs. C'est ainsi que de nombreux Mexicains Américains de la troisième génération, victimes de la culture de l'échec et de la résignation, représentent à terme une véritable poudrière.

L'invasion de l'école.

Peu à peu, l'école s'est ainsi doucement laissée envahir par une culture de masse juvénile à laquelle elle n'a guère résisté. Devenue perméable face à cette culture de masse, l'école l'est aussi face aux problèmes sociaux et l'on sait que bien des collèges des quartiers populaires sont paralysés par ces épreuves, sans être armés pour y répondre. L'école est alors débordée par la violence ou la délinquance des quartiers difficiles. Et contrairement à ce que de nombreuses personnes voudraient croire, une grande part des épreuves de l'école républicaine d'aujourd'hui s'explique moins par le déclin des valeurs laïques ou par la montée des fondamentalismes religieux que par l'indétermination du cadre scolaire lui-même en dehors des règles de classe et des programmes et l'incapacité de l'école publique à transmettre le message unificateur et les valeurs civiques. On en arrive ainsi progressivement au rejet d'une identité nationale, rejet qui, naturellement ou presque, s'impose à tous.

On voit bien, dans ce contexte que l'effet des pressions raciales, religieuses ou ethniques, sur les écoles publiques est encore plus inquiétant car il risque d'avoir des conséquences dramatiques. Les liens de la cohésion nationale sont déjà suffisamment fragiles et l'enseignement public doit tendre à les fortifier et non à les affaiblir, en renforçant la prise

L'accès à l'emploi conditionne profondément l'insertion sociale et l'intégration. Sans emploi, pas de possibilité de quitter le domicile des parents, donc pas de possibilité, par exemple, de construire une vie de couple et un projet familial.

Discrimination à l'embauche.

Or, à l'image de l'intégration par l'école qui ne fonctionne plus comme par le passé, celle par le travail, autrefois très efficace, s'essouffle, même si dans ces deux domaines, la situation n'est pas totalement comparable. Car, d'après le Haut Conseil à l'Intégration, si à l'école « le modèle républicain est seulement menacé », en matière d'emploi, « la discrimination s'étend de manière dramatique et met en péril l'ensemble de la politique d'intégration à la française. »

Ainsi que l'a rappelé dans son rapport annuel de 1998 le Haut Conseil à l'Intégration, la montée des discriminations à l'emploi est "profondément préoccupante, car elle est de nature à saper les fondements mêmes du modèle français d'intégration. En effet, l'emploi est, dans les sociétés modernes, un facteur premier d'insertion sociale. Et quand les discriminations se manifestent à l'égard de personnes de nationalité française mais d'origine étrangère, c'est le principe fondamental d'égalité entre les citoyens... qui est remis en cause".

Un chômage qui fait des ravages.

Car les Français d'origine étrangère ont été les plus touchés par la montée du chômage. En mars 1998, le taux de chômage des Français était de 11% alors que celui des étrangers, hors Union Européenne, était de 31%, soit le triple. Et cette situation est encore plus grave en ce qui concerne les jeunes. Ainsi le taux de chômage des jeunes étrangers (15-24 ans) est passé de 22% à 43% entre 1992 et 1996 alors que la moyenne du chômage des jeunes en France est passée de 16,2% à 21% durant cette période. Concrètement, cela signifie que dans certaines cités, un jeune sur deux, voire plus, est au chômage ou alterne petits boulots et chômage.

de discriminations au travail, il est plus difficile d'attendre d'eux qu'ils se reconnaissent dans les principes républicains qui sont d'autant plus structurant pour une Nation qu'ils se manifestent comme une réalité au quotidien.

Une main d'œuvre à bon compte.

Depuis le XIX^{ème} siècle, la plupart des Hispaniques, qu'ils soient immigrants ou bien nés aux Etats-Unis occupent les emplois les plus durs et les plus mal rémunérés dans l'industrie, les mines, les compagnies ferroviaires, l'agriculture, le bâtiment ou les services, et les Latinos sont sous-représentés dans tous les emplois électifs et la fonction publique. L'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange (ALENA) n'a pas changé grand chose à la situation à l'intérieur des Etats-Unis, même s'il a, juste retour des choses, permis aux Latinos diplômés et bilingues d'accéder beaucoup plus facilement que les autres Américains aux postes de responsabilité et bien rémunérés proposés au Mexique et dans le reste de l'Amérique Latine.

Une réalité que l'on ne peut plus cacher : la révolte de la jeunesse dans les cités.

Même s'il prenait des formes différentes, caractéristiques du pays concerné, le terrain du conflit social, longtemps cantonné au domaine de la confrontation entre la classe ouvrière et le patronat, s'est aujourd'hui déplacé dans les cités. Et s'il est réducteur de ramener la montée de la délinquance dans les cités, et l'apparition des gangs ou des bandes organisées qui sévissent aux portes de Los Angeles ou dans le quartier de La Défense, au seul fait des jeunes d'origine étrangère, il est en revanche exact que, en France, comme aux Etats-Unis et comme dans la majeure partie des pays occidentaux, les problèmes de délinquance des jeunes touchent de manière significative les jeunes issus de l'immigration. C'est pourquoi il paraît essentiel de mettre en lumière le désarroi de cette jeunesse, qui se traduit par la montée de la violence mais aussi par d'autres phénomènes, tels que la toxicomanie, et qui sont autant de signes des difficultés des politiques d'intégration française et américaine. Ce désarroi a, selon

la coexistence de familles d'origines différentes. Après vingt-cinq ans d'un chômage massif touchant jusqu'à un actif sur deux, tout a volé en éclat en commençant par la conscience identitaire. Auparavant, le travailleur immigré, même avec un revenu modeste, revenait l'été dans son pays d'origine avec sa famille. Il s'y sentait valorisé du fait d'une relative aisance financière et ses enfants pouvaient acquérir la conscience d'une double identité en France et dans leur pays d'origine.

Une perte totale de repères.

Avec le chômage et la plus grande pauvreté, le grand repli dans les cités s'accompagne de la perte d'un lien vécu avec la culture d'origine, renvoyant les immigrés à leur isolement, à leur inadaptation et favorisant ainsi la dynamique négative de la dévalorisation et de la révolte. Sachons lire ces signes et y voir l'importance déterminante de la crise de l'emploi et les effets dévastateurs de l'absence de valeurs sociales structurantes telles que celle de la responsabilité individuelle chez les plus fragiles des jeunes des cités : "le vrai problème est économique. Guérir le mal par le mal, la violence par la répression ; ça ne marchera pas... On nous prend tous pour des délinquants, on veut nous enfermer dans un ghetto, nous laisser nous bouffer entre nous... C'est la cité qui fabrique les délinquants. Le problème c'est le chômage. Les jeunes restent à galérer ici et n'ont plus que la haine. Mettre des flics en plus, c'est jeter de l'huile sur le feu..." (propos recueillis à Toulouse) ; "Ici, c'est l'argent le problème. Les gens n'ont pas beaucoup de ressources, il faut s'en procurer par tous les moyens, même s'il y a des années de prison derrière. Et tous les jeunes sont de mon avis. Quand on a de l'argent, ça ouvre les portes, il faut à tout prix de la marque pour montrer qu'on vaut quelque chose, pour que les gens nous regardent...Les plans, il y en a plein qui se présentent, il suffit de se baisser pour ramasser les billets. Comme disent les jeunes, "c'est pas la stup qui va me nourrir". On sait très bien que si on se fait arrêter, on va être jugé, puis on va ressortir, et ce sera les mêmes tentations, les portables, les voitures..." (Zelta, 16 ans, déjà condamné à deux peines avec sursis).

violence se déplacer progressivement des quartiers vers les centres villes n'est nullement à exclure.

Le second est celui de "l'effondrement des quartiers sur eux-mêmes", c'est-à-dire de les voir basculer dans un ordre nouveau non républicain ou le calme y serait assuré par l'instauration d'une économie parallèle ou la montée d'un ordre fondamentaliste. Bien sûr les quartiers ne s'embrasseraient plus et de l'extérieur on pourrait penser que le calme y est revenu. Mais cela ne serait que la marque de l'échec du modèle républicain au profit de l'émergence des ghettos...avec les risques politiques que cela représenterait à terme.

4 - LA RELIGION MUSULMANE EST-ELLE UN FREIN A L'INTEGRATION DE LA COMMUNAUTE MAGHREBINE ?

L'alibi de la différence non assimilable.

Que ce soit dans les cités ou ailleurs, la présence importante de populations de religion ou de culture musulmane pose des problèmes nouveaux. En premier lieu, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, la France qui a pourtant été pendant plus d'un siècle, une grande puissance "musulmane" et qui, de plus, a une longue tradition des études arabisantes et islamisantes, n'était sans doute pas préparée à accueillir sur son sol des populations d'origine non européenne et de religion musulmane. En second lieu la différence de perception entre les deux communautés sur la signification de l'intégration est source d'un quiproquo passionnel et permanent. Car trop de liens historiques, matrimoniaux, ou familiaux se sont tissés entre les deux rives de la Méditerranée, même si l'ombre de la guerre d'Algérie vient parfois ternir les relations interculturelles. A cause de ces relations passées, les Maghrébins, sans aller jusqu'à considérer qu'immigrer en France est un droit, ne comprennent pas qu'on leur manifeste tant d'hostilité alors qu'ils restent très attachés à la France. A l'inverse parmi les populations implantées en France depuis plusieurs générations, on trouve toute une palette de réactions

populations (d'origine européenne) qui ont cessé de se renouveler, de l'autre celles (d'origine nord-africaine) qui croissent au rythme d'un doublement par génération. Ce qui convenons en ressemble fort à une bombe démographique.»¹³ Et on assimile rapidement cette population à la religion qu'elle pratique.

Un changement de perception de la part des immigrés.

Jusqu'à une époque encore assez récente, la religion pouvait être un frein à l'émigration vers les pays européens dans la mesure où le sol français était par excellence le pays du Roubi. Mais les pionniers de l'émigration de retour au pays, ont non seulement magnifié le pays du Roubi mais ont assuré les leurs que rien ne s'opposait en France à la pratique de l'islam. Aujourd'hui le développement de l'islam trouve un terrain de prédilection en France. Dans la communauté maghrébine on assiste à des initiatives nombreuses pour l'aménagement de salles de prière ou l'édification de mosquées. Ce phénomène s'est développé davantage depuis que les Français musulmans rapatriés d'Algérie se sont repliés sur l'islam à défaut d'être intégrés par la société française. La France, est devenue un pays d'islam qui n'est plus appréhendé par les villageois du Maghreb comme au début du siècle. En France, les Maghrébins peuvent non seulement pratiquer librement leur religion mais aussi acquérir tous les produits auxquels ils sont accoutumés parfois plus facilement qu'au Maghreb et certainement à moindre coût. Ainsi le développement de l'islam peut apparaître comme un facteur de pérennisation de l'immigration maghrébine, et de ce fait cette religion est ressentie par le Français de souche comme le facteur aggravant et accélérateur de cette immigration qu'il rend facilement responsable de tous ses problèmes.

Le crime de non laïcité.

On accuse alors l'islam de tous les maux en parant cette religion d'un côté intégriste. Ce sentiment de suspicion est d'ailleurs entretenu avec autant d'ardeur par les médias à l'encontre des autres religions monothéistes, en particulier les religions chrétiennes, comme si

malhonnête d'en déduire, sans preuve, qu'à l'image des autres religions, parce qu'elle refuse « de se plier aux évolutions des mœurs et de la société et de se laïciser », elle est dangereuse pour la République et la démocratie. En assimilant systématiquement religion et intégrisme et en pratiquant un véritable endoctrinement médiatique, qui ne peut que troubler une opinion publique peu au fait de ce sujet, il est probable qu'on cherche à discréditer ces religions, et il est surtout certain que l'on contribue à faire grandir chez les Français un sentiment d'hostilité envers les Musulmans.

La question de l'islam en France ne se pose pas aujourd'hui à cause de l'émergence de l'intégrisme, même si ce dernier trouve parfois un terrain d'appui chez certains musulmans de France. L'élément le plus important reste la pérennisation de l'immigration. Les individus sont gagnés par l'âge, et se retrouvent encore en France au moment où normalement ils s'adonnent à la prière dans leur pays d'origine. Le regroupement familial a également favorisé ce développement : l'immigré célibataire pratique sa religion avec moins d'ostentation. Sa famille qui le rejoint avec dans ses bagages un certain nombre de valeurs traditionnelles, le rappelle en quelque sorte à ses devoirs religieux. L'ostentation est alors d'autant plus de mise que les familles se retrouvent dans la même aire géographique où le phénomène de l'imitation joue pleinement son rôle. Mais cette ostentation culturelle ne doit pas systématiquement être considérée comme du prosélytisme. Dans sa pratique l'islam connaît des adaptations imposées par l'habitat ou le monde du travail. Illettrés en langue arabe les immigrés ne connaissent pas la lettre du Coran. Précisément de par son caractère sacré la lettre doit rester invariable tandis que l'esprit lui est susceptible d'évolution. C'est grâce à cette évolution que l'on verra progressivement se mettre en place un islam français non ostentatoire adapté aux mœurs locales, mais qui trouvera sa place sans concurrencer ni menacer les autres religions.

Il nous faut apprendre à connaître l'islam.

« Ce qui distingue l'islam modéré des autres religions monothéistes, c'est l'absence

l'exercice religieux et ce qui relève de la vie politique et sociale. Cette distinction est encore floue dans l'Islam dont la vocation est de régir l'ensemble des moments de la vie. Il importe donc de prendre en considération toutes ces données afin de ne pas précipiter des décisions qui n'amèneraient que des réactions de refus brutal, et de trouver une solution qui ne soit ni considérée comme discriminatoire par les populations musulmanes, ni vue comme menaçante par les Français non musulmans.

Car même si, de plus en plus, les politiques et les intellectuels cherchent, avec autant d'acharnement que de ridicule, à en gommer les « cicatrices honteuses » comme si elles étaient autant de tares, il est une réalité qu'il sera difficile d'effacer de l'Histoire : la France comme le reste de l'Europe demeure un pays de tradition chrétienne. Et si c'est aujourd'hui plus confus dans les esprits, la population française « de souche » reste majoritairement attachée à ces racines culturelles et cultuelles. En conséquence, tant que la religion musulmane sera vue et montrée, soit par les extrémistes racistes qui l'isolent et lui attribuent toute sorte de responsabilités, soit par les idéologues utopistes qui se font un plaisir de traiter ainsi toutes les religions comme un phénomène qui concurrence ou menace les religions chrétiennes, elle ne pourra que difficilement bénéficier d'une vision sympathique et bienveillant et les Musulmans seront consciemment ou non considérés par le reste de la population française comme un danger.

C'est précisément ce que préconise Khellil en recommandant une position de bon sens qui prenne en compte ce droit à une expression à la différence, sans pour autant lui donner plus d'importance qu'il n'en a réellement. « Aussi ne faut-il pas opposer à l'islamisme radical, l'islam néo-communautaire qui conteste institutionnellement son ravalement dans l'espace privé par l'idéologie républicaine mais qui, en reconnaissant les règles du jeu démocratique au sein de la société française, permet précisément de contenir la religiosité radicale qui sévit dans les groupes de jeunes exclus. Ne faudrait-il pas que par la reconnaissance limitée

Le respect des religions.

La société française est aujourd'hui nettement moins religieuse, y compris chez les musulmans, les dimensions communautaires des classes sociales y sont affaiblies, une culture de masse internationale se mêle à la culture nationale, et le problème de la laïcité semble renaître. Dans ces conditions la religion musulmane ne doit pas être considérée comme un frein à l'intégration, au contraire, à deux conditions cependant :

- la première est que les musulmans, comme tous les Français qui pratiquent une religion n'aient pas l'impression d'être incompris ou marginalisés. Cela signifie que le combat pour le respect des valeurs républicaines et laïques ne doit pas se mener contre les religions. Demander aux Français de respecter la laïcité peut très bien se faire dans un grand respect des croyances religieuses de chacun.

- la deuxième condition est de ne pas nier les valeurs qui ont abouti à la construction de notre pays. La religion musulmane, ne doit être montrée ni par ses adeptes, ni surtout par les théoriciens de la sociologie, comme devant trouver sa place au dépens des religions chrétiennes, mais comme une religion parmi d'autres existant en France. Sinon dans une attitude de défense et de repli sur soi qui lui est coutumière, le Français ne pourra pas s'empêcher de la considérer comme une menace, et de se défendre en conséquence.

5 - LE BILINGUISME EN QUESTION.

Le débat à propos de la discrimination positive.

Les Etats-Unis s'hispanisent à une vitesse qui déroute, effraie même, les Américains de souche européenne et suscite en outre la jalousie d'une communauté noire en passe de perdre son statut de minorité la plus importante du pays. Les Américains d'origine hispanique de la première génération née aux Etats-Unis parlent couramment l'anglais ; plus de la moitié de ceux de la deuxième génération abandonnent complètement l'espagnol. Et si les

bourgeoisie, et notamment de Linda Chavez, qui occupa diverses fonctions à la Maison Blanche pendant la présidence de Reagan, puis à l'ONU, avant d'être présidente du Centre pour l'égalité des chances: «Disons-le tout haut, l'essence de la discrimination se trouve dans l'idée que les Hispaniques, ou tout autre groupe concerné, ne sont pas capables de se montrer à la hauteur du niveau exigé pour les Blancs. C'est là une idée pernicieuse. »¹⁶ D'autres détracteurs du programme allèguent qu'à l'inverse des Noirs, dont l'histoire aux Etats-Unis est particulièrement douloureuse, les Hispaniques, pour la plupart descendants d'immigrés ou immigrés eux-mêmes, ont choisi de venir aux Etats-Unis et ne sauraient donc jouir des mêmes avantages. Enfin, c'est tout le problème de l'identification de soi-même qui se pose ici, car, pour bénéficier de l'affirmative action, il faut se déclarer comme appartenant à une minorité, et donc se démarquer du groupe dominant et accepter de se considérer, ou d'être considéré, comme «différent ». Pour l'instant, alors que certains Etats ont adopté ou envisagent des dispositions similaires (Texas, Floride), le gouvernement fédéral n'a pas encore décidé du démantèlement général de la discrimination positive, mais pour combien de temps encore?

Une fragmentation en communautés ethniques.

Aujourd'hui la fièvre nationaliste enserme le globe. Dans les « Etats Nations », le nationalisme prend la forme d'appartenance ethnique. La passion de l'ethnicité non seulement détourne l'attention des véritables besoins, mais exacerbe aussi les problèmes. La récente apothéose d'ethnicité noire, brune, rouge, jaune et blanche a ravivé les sombres perspectives envisagées à l'époque du melting-pot et en particulier la crainte d'une fragmentation de notre société en communautés ethniques distinctes. Ce désir de séparation se manifeste par exemple dans la campagne en faveur du bilinguisme conduite dans l'intérêt des Américains d'origine hispanique. Si le bilinguisme n'est pas un problème nouveau dans l'histoire américaine, au cours des dernières années, la concomitance du culte de l'ethnicité et l'arrivée d'un grand nombre d'immigrants de pays hispanophones a donné un nouvel élan au bilinguisme, dont l'intention officielle est de faciliter la transition.

mieux pour dresser une génération d'étudiants contre l'Europe et le tradition occidentale. Les programmes bilingues et afro-centristes qu'ils ont cherché à imposer dans l'enseignement public ont pour effet certain d'exclure des tendances dominantes aux Etats Unis les enfants membres des minorités.

Bilinguisme ou «English Only»?

Le débat linguistique n'est pas chose nouvelle aux Etats-Unis. Le silence de la Constitution sur le choix de la langue officielle du pays suscite, depuis l'arrivée massive d'immigrants au XIX^{ème} siècle, espoirs pour les uns, inquiétudes pour les autres. Au lendemain de la première guerre mondiale, c'est l'allemand, langue de la plus importante communauté immigrée, qui paraissait menacer l'intégrité de la Nation et de la culture américaine. Le calme revint sur le front linguistique jusque dans les années 1960, lorsque l'immigration latino-américaine, en hausse constante et mieux répartie sur l'ensemble du pays, ainsi que les revendications culturelles des Chicanos et des Portoricains firent ressurgir le spectre du bilinguisme dans certaines régions. Sous l'impulsion des militants hispaniques et dans l'euphorie des droits civiques et de la revalorisation des minorités, le Congrès adopta une législation qui, aujourd'hui, est remise en question par de nombreux conservateurs. Le Bilingual Education Act, puis le Equal Educational Opportunity Act de 1974, donnaient la possibilité aux enfants ne parlant pas l'anglais de suivre pendant quelques années un cursus parallèle, mêlant, en théorie du moins, cours en anglais et cours dans leur langue maternelle, jusqu'à ce que leur maîtrise de l'anglais leur permit d'intégrer une école «normale». L'autre loi, sur le droit de vote, adoptée en 1975, oblige les Etats à imprimer les bulletins de vote en langue étrangère, dès lors qu'au moins 5 % d'un groupe linguistique réside dans une circonscription. Puis ce seront les permis de conduire qu'on peut passer dans une autre langue que l'anglais, les formulaires de la déclaration d'impôts disponibles en plusieurs langues, dans les services publics ce sera la traduction des indications en espagnol ou bien, plus surprenant,

Des résultats contrastés.

Le bilinguisme a donné les résultats contraires à ceux escomptés : la campagne pour le bilinguisme a entraîné l'apparition de groupes de pression ayant des intérêts particuliers à conserver cet état de fait. En définitive, l'enseignement bilingue sous sa forme actuelle fait plus pour le maintien de l'espagnol que pour l'enseignement de l'anglais. Institutionnalisé, le bilinguisme ferme des portes et facilite la vie en ghetto. L'emploi d'une langue autre que l'anglais réduit les individus à une citoyenneté de seconde classe dans la société américaine. Plus inquiétant en outre pour les partisans de l'acculturation rapide, 39 % des Hispaniques âgés de plus de cinq ans reconnaissent ne pas bien parler l'anglais; 34 % d'entre eux (soit 13 % du total) sont pourtant nés aux Etats-Unis.

Le danger officiel supposé du bilinguisme a suscité la campagne en faveur d'un amendement constitutionnel faisant de l'anglais le langage officiel des Etats-Unis, adopté sous une première version en 1996 par la Chambre des Représentants. Paradoxalement, l'anglais qui est la langue la plus parlée au monde et de loin a besoin d'une protection législative aux Etats-Unis, signe étonnant d'un manque de foi dans l'avenir de cette langue.

Des opinions divergentes.

Le pays, mais aussi la minorité hispanique, se divisent en deux camps. Ceux favorables au bilinguisme généralisé, voire au multilinguisme, le voient comme un enrichissement culturel qui sortirait les Etats-Unis de leur ethnocentrisme. Ils réfutent l'idée d'une menace sur l'identité et l'unité « étatsuniennes ». Outre de nombreux démocrates anglos, un grand nombre d'Hispaniques est favorable à cette ouverture. Parmi ces derniers, les plus instruits et militants caressent l'idée d'une «reconquête» linguistique; les élus ne voudraient pas perdre l'avantage que leur donnent les bulletins de vote et les campagnes électorales en espagnol.

L'autre camp regroupe une majorité d'Américains qui voudraient que l'anglais soit

Chavez, l'écrivain Richard Rodriguez, et le président de la puissante Organisation us. English¹⁷, Mauro E. Mujica, d'origine chilienne.

Le cas de l'enseignement.

Bien que faisant partie intégrante du grand débat sociétal sur le bilinguisme, la question de l'enseignement bilingue suscite d'autres arguments. Les militants, organisations et groupes de pression latinos souhaitent ardemment la continuation de ces programmes, héritage des luttes des années 1960, mais la base se montre plus divisée. Plus de la moitié des Hispaniques pensent que l'immersion linguistique totale accélère le processus d'apprentissage de la langue et d'intégration. Certains critiquent les «programmes bilingues ghettos », où leurs enfants sont inscrits d'office, quelle que soit leur maîtrise de l'anglais, et dans lesquels ils traînent parfois sept ou neuf ans, avec moins d'une heure par jour de cours d'anglais. Bien que constituant 90 % de la clientèle des programmes bilingues, de plus en plus d'Hispaniques rejoignent donc les rangs des Anglo qui s'opposent aux centaines de millions de dollars dépensés chaque année par le gouvernement fédéral pour maintenir des programmes qui, après vingt ans d'existence, n'ont guère fait leurs preuves.

Ceux qui s'opposent au bilinguisme mènent tout naturellement campagne contre l'enseignement bilingue tel qu'il existe actuellement. Pour Richard Rodriguez, Mauro Mujica et Linda Chavez, l'école doit apporter aux enfants les outils nécessaires à la réussite dans la société américaine. Il appartient aux familles, si elles le souhaitent, de préserver l'héritage culturel et linguistique.

Un enjeu considérable.

Au-delà du débat sur la langue, c'est toute la question de l'acculturation et de la place dans la société américaine - et de la définition même de cette dernière - qui se pose. Bientôt première minorité du pays, les Hispaniques, dont près de la moitié ne maîtrisent pas

6 TROUVER DES SOLUTIONS NOUVELLES.

En finir avec les clichés.

En France, la méconnaissance des populations immigrées se traduit dans la société par un recours à des clichés et à des confusions qui assimilent l'islam à l'intégrisme et au terrorisme. Il est vrai que si certains pays arabes ou musulmans n'ont rien fait pour démentir de telles équations, il reste que ces confusions conduisent certains Français à entretenir des attitudes d'exclusion préjudiciables à l'intégration des étrangers. Il faut donc lutter contre cette méconnaissance, en envisageant peut être dans les programmes de l'éducation nationale pour l'école primaire, avec l'aide des nouveaux media, des moyens de faire découvrir à tous les Français, qui sont leurs voisins, de quoi ils vivent et à quoi ils croient. C'est tout le tissu sociétal qui doit être mis réellement et efficacement à contribution pour nous apprendre à nous découvrir à nous connaître et à nous comprendre les uns les autres, sans affrontement et dans le respect mutuel.

Car il est certain qu'en quelques années l'immigration a profondément changé et que les clichés passés sont devenus caducs : à côté des travailleurs solitaires de naguère, s'est développée une immigration familiale, laquelle a donné naissance à une génération d'enfants nés ou arrivés très jeunes en France. Avec cette nouvelle forme d'immigration le flux financier vers le Maghreb s'est considérablement amenuisé ; l'attention du travailleur immigré se concentre sur le pays d'accueil où vit sa famille, même si à diverses occasions il garde un œil nostalgique sur le pays d'origine. Souvent les immigrés se fixent comme moment de retour, le départ à la retraite. Mais s'ils percevaient leur retraite au Maghreb ils y perdraient au change et ils ont plus intérêt à conserver leurs cartes de résidence et faire des allers-retours entre la France et le Maghreb, leur pension suffisant à leur assurer en France une vie décente. En découvrant les vertus du salariat, les Maghrébins font aujourd'hui une

position des Français en cette matière, il convient d'attacher toute l'attention qu'il mérite au sondage que réalise depuis 1990 la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme sur le niveau du racisme en France. Il montre que leur position est beaucoup plus nuancée et équilibrée que ne le pense la classe politique. Et qu'elle a évolué récemment de manière significative.

Des droits et des devoirs pour tous.

Enfin il importe que toutes les politiques centrale et locale soient orientées vers une égalité des chances et le respect par chacun de ses devoirs civiques. Les jeunes des cités doivent être réorientés dans une dynamique de l'optimisme, et sans que cela se limite à de beaux discours qui ne se traduisent jamais par des actes. Pour cela l'égalité entre les citoyens, quelles que soient leurs origines, ne doit pas rester un vœu pieu, mais devenir une réalité. Et contrairement à ce que disent à mots couverts nombre de démagogues, l'égalité se vit aussi bien en terme de droits qu'en terme de devoirs. Au fond d'eux mêmes les jeunes des cités souffrent autant de leur manque de droits que de leur manque de devoirs. Un homme responsable a les deux ; manquer de l'un signifie que l'on n'est pas considéré par la société comme un homme à part entière. Mais en France, soit on imagine des solutions cherchant à donner à ces jeunes tous les droits, sans les responsabiliser par leurs devoirs, croyant ainsi résoudre à bon compte le problème, soit on exige d'eux qu'ils remplissent tout un tas de devoirs sans leur concéder aucun droit. On a beaucoup plus de mal à mettre en place des actions dépassionnées qui prennent réellement en compte ces deux aspects indissociables. Si l'on veut redonner à ces jeunes une espérance et un optimisme il faut pourtant revenir à ces idées simples.

Car si notre pays connaît dans certains quartiers une situation de tension très forte, liée aux difficultés d'accueil de populations étrangères nombreuses dans un contexte de chômage, il faut avoir confiance dans la capacité à inventer de la jeunesse française pour dépasser ces

et 84 % des Latinos, d'après les sondages, approuvent la mesure, d'ailleurs cosignée par une Latina, Gloria Matta Tuchman. En ce sens, les Latinos apparaissent tout à la fois semblables aux groupes immigrés qui les ont précédés et différents d'eux. Semblables car, à partir de la deuxième génération, l'acculturation s'effectue assez bien, d'autant plus facilement que l'heure, aujourd'hui, n'est plus au melting pot où l'on est censé se fondre totalement, mais plutôt à une mosaïque où chacun, dans la grande fresque américaine, conserve ses couleurs. Avec quelque ironie, c'est désormais grâce à la différenciation ethnique que l'on peut espérer une meilleure intégration au sein du groupe dominant, car les masses aspirent toujours, comme leurs prédécesseurs, au «rêve américain». Même l'«invasion» culturelle latino, certes plus médiatisée que l'influence juive, allemande ou italienne, participe en fait de la tradition américaine qui, de tous temps, a absorbé une partie des rites et coutumes des immigrants: les rythmes latins, la célébration du cinco de mayo¹⁸, les tortillas et autres chili con carne, version américaine, apportent une note exotique et donnent l'illusion d'une «conquête» populaire, mais ne changent nullement le pays en profondeur.

Reconnaître l'exception.

En revanche, il y a quelque fondement au concept de l'«exception hispanique». Tout d'abord, les Mexicains (et, dans une bien moindre mesure, les Cubains en Floride) sont les seuls à immigrer sur un territoire qui, jadis, appartenait à leur pays, et qui porte encore l'empreinte de leur culture, ce qui conduit le célèbre écrivain mexicain, Carlos Fuentes, à conclure: «Ce n'est pas le monde hispanique qui est venu aux Etats-Unis, mais l'inverse. Et il y a peut-être une justice poétique dans le fait que le monde hispanique revient aujourd'hui, dans le fait qu'il recouvre une partie de son héritage ancestral dans l'hémisphère occidental.»¹⁹

De plus, contrairement aux autres groupes, depuis plus d'un siècle l'immigration latino-américaine est constante et ne donne aucun signe de ralentissement. Eu égard aux besoins de l'économie américaine et à la misère sévissant en Amérique latine, elle continuera,

proximité géographique, qui permet un va-et-vient et une interaction culturelle permanents, constitue une autre différence avec l'Asie ou l'Europe.

Enfin, si l'allemand parut autrefois menacer la suprématie de l'anglais, jamais aucune langue ne s'est autant imposée aux Etats-Unis que l'espagnol. La force de l'immigration latino-américaine n'en est pas seule responsable. Le formidable développement des médias qui caractérise notre époque permet de véhiculer l'espagnol aux quatre coins du pays. Le gouvernement fédéral lui-même, secoué par les luttes ethniques des années 1960, a ouvert une brèche dans la forteresse anglophone en adoptant tout un corpus législatif qui favorise la protection et l'implantation de l'espagnol sur l'ensemble du territoire. Il n'est pas impossible qu'à moyen terme les Etats-Unis deviennent de fait un pays «bilingue». A l'heure de l'intégration économique de l'Amérique du Nord, entérinée par l'ALENA, cette présence de l'espagnol n'est-elle pas dans l'intérêt même du pays?

Ne pas céder aux démagogues.

Au lieu d'effacer le plus possible l'apparence étrangère il est de bon ton aujourd'hui de l'afficher de la façon la plus voyante. Le culte de l'ethnicité a inversé le cours de l'histoire américaine, en créant une nation de minorités, dont les avocats sont moins intéressés à se joindre à la majorité pour une entreprise commune qu'à proclamer leur non appartenance à une société oppressive.

Mais la campagne menée contre les idéaux communs et une société unifiée a peu de chance d'aboutir. La vague d'ethnicité semble n'être qu'un enthousiasme superficiel stimulé par des romantiques sans scrupules dont la prétention à représenter leurs minorités est admise béatement par les médias. Ils ont jusqu'à présent davantage réussi à intimider la majorité blanche que converti leurs ouailles.

D – CONCLUSION

Aujourd'hui le retour dans leur pays d'origine d'immigrés ayant à la fois bien rendu service à la France, tout en ayant obtenu ce qu'ils étaient venus y chercher, comme cela se concevait il y a encore vingt ans, n'est plus envisageable. Le véritable défi consiste donc en l'intégration de ces populations, qui seront eux, ou leurs descendants une partie de la France de demain, c'est à dire à la mise en place d'un processus devant conduire les étrangers à participer à l'édification nationale par une adhésion volontaire. Cette intégration suppose le partage d'un certain nombre de valeurs, sans pour autant exiger que chacun renonce à l'essentiel de sa culture encore que des adaptations de part et d'autre s'avèreront indispensables.

La majorité des jeunes issus de l'immigration manifeste une réelle volonté d'intégration et réussit le plus souvent, même si nombre d'entre eux rencontrent des obstacles sur leur parcours qui contrarient leur désir d'intégration. Ces individus, qui ne représentent qu'une minorité de la population immigrée, sont en proie à des tiraillements entre leur milieu d'appartenance et leur milieu de référence. Souvent, les attitudes de rejet et d'intolérance de la société les font dévier vers des situations de marginalité et parfois de précarité. Ils deviennent alors une proie facile pour la délinquance et, de plus en plus, pour un islam intégriste naissant qui sait leur redonner une fierté d'être et une identité que d'autres leur refusent. Ce sont ceux-là qu'il importe d'abord de ne pas considérer comme représentatifs de l'immigration, et dont il faut réellement s'occuper afin de les remettre eux aussi dans le sens de la marche.

Aux Etats-Unis, une nouvelle synthèse républicaine et démocratique est nécessaire

religieuses et ethniques remarquablement diverses. Elle y est parvenue parce que les principes démocratiques donnent à la fois le lien philosophique unificateur et l'expérience pratique de la participation à la vie de la cité. Entre la vision catastrophiste d'une partie de la société anglo-américaine qui craint un raz-de-marée hispanique, et milite donc pour la fermeture de la frontière sud, et la conviction optimiste que les Latinos se fondront tôt ou tard dans le célèbre melting pot, tout comme les divers groupes européens avant eux, il convient d'adopter une voie médiane. Les Hispaniques sont et demeureront une minorité. Le pouvoir des Latinos se limite à quelques enclaves qui, sans doute, passeront - si ce n'est déjà fait - sous leur contrôle, notamment le long de la frontière mexicaine, région de l'entre-deux, qu'un diplomate américain a qualifiée de «quatrième membre de l'ALENA.»²⁰ Mais ce n'est pas ce pouvoir-là qui modifiera l'équilibre politique du pays, surtout si on arrive à donner toute son importance à l'espagnol sans en donner plus que nécessaire à l'enseignement bilingue.

« De nouvelles formes de gestion de l'espace public sont nécessaires et on ne saurait refouler dans l'indignité les aspirations particularistes des uns et des autres au nom du rejet du multiculturalisme. Cela ne signifie pas le rejet de l'universalisme français. Entre la radicalité du multiculturalisme imputé aux Etats Unis et l'intransigeance des formes ossifiées du monoculturalisme français, il existe un large espace où peut se renégocier le statut du particulier et de l'universel. Les aspirations de divers groupes à s'affirmer publiquement dans leurs particularités et les exigences de la vie collective, où le minimum de compréhension collective est de mise peuvent donner lieu à un débat élargi d'idées. On sait que le multiculturalisme radical n'est pas non plus une solution satisfaisante et peut aboutir à une grande aliénation où la couleur de la peau, la « victimisation », la référence à une histoire particulariste peuvent entraîner le rejet de la société globale au nom de la légitimité du groupe jadis malmené. A l'inverse le monoculturalisme français régit défensivement le champ public en se raidissant et en se légitimant en référence à un idéal républicain que d'aucuns ont tendance à défendre à l'encontre même de la république. »²¹

rejoindra. En s'adressant directement à elle pour la convaincre que l'intégration est une priorité nationale et que leur pays se donnera les moyens de faire respecter l'égalité des droits entre les citoyens, et cela notamment à l'école, dans le travail et dans le respect la pratique religieuse. Mais en contrepartie ils seront convaincus que les lois et traditions de la République ou de l'Etat s'imposent à tous et qu'il ne peut y avoir la moindre tolérance envers ceux qui les enfreignent.

Pour la classe politique tout l'enjeu des années à venir est, d'appréhender les problèmes d'intégration dans leur globalité. De ne pas se voiler la face et accepter ainsi la constitution de ghettos. Mais, au contraire, de s'engager à créer les conditions d'un "nouveau creuset " qui peut être aux Etats-Unis, comme en France, source d'un extraordinaire renouveau national.

TABLE DES MATIÈRES

A - INTRODUCTION	4
B - L'ECLAIRAGE DE L'HISTOIRE	8
1. La Fondation d'une Nation : le creuset américain.	8
Une constitution anticipative.	8
Naissance d'une identité nationale.	8
Un creuset parfois contesté, jamais abandonné.	10
2. L'opposition au creuset : multiculturalisme et minorités.	11
Une opposition philosophique de principe.	11
L'influence de la situation mondiale et la remise en cause de l'eurocentrisme.	11
Les Mexicains pionniers de la poussée hispanique.	12
L'exil des Cubains et le cas portoricain.	13
3. Une société mono culturelle transformée par la Révolution.	13
Un territoire accueillant.	13
Un mode de vie qui implique un recours aux immigrés.	14
4. Les bouleversements du vingtième siècle.	15
Du XIX ^{ème} siècle à la Seconde Guerre mondiale, l'évolution des origines.	15
La reconstruction du pays	15
Avec la crise économique, un nouveau regard.	16
5. Quelles perspectives ?	17
Une réalité qui s'impose.	17
Un changement de stratégie hispanique.	18
Le « melting pot » est-il menacé ?	18
En France, un essoufflement certain.	19
Quelles solutions ?	19
C- UNE FAILLITE DES INSTITUTIONS ?	20
1. Les étapes de l'intégration.	20
Une immersion dans la société d'accueil.	20

3. Un acces à l'emploi de plus en plus difficile.	27
Discrimination à l'embauche.	28
Un chômage qui fait des ravages.	28
Une main d'œuvre à bon compte.	29
Une réalité que l'on ne peut plus cacher : la révolte de la jeunesse dans les cités.	29
Une perte totale de repères.	30
Quelle évolution pour ces ghettos ?	30
4. La religion musulmane est-elle un frein à l'intégration de la communauté maghrébine ?	31
L'alibi de la différence non assimilable.	31
Un changement de perception de la part des immigrés.	32
Le crime de non laïcité.	32
Il nous faut apprendre à connaître l'islam.	33
Le respect des religions.	35
5. Le bilinguisme en question.	35
Le débat à propos de la discrimination positive.	35
Une fragmentation en communautés ethniques.	36
Bilinguisme ou «English Only»?	37
Des résultats contrastés.	38
Des opinions divergentes.	38
Le cas de l'enseignement.	39
Un enjeu considérable.	39
6. Trouver des solutions nouvelles.	40
En finir avec les clichés.	40
Des droits et des devoirs pour tous.	41
Favoriser l'acculturation.	41
Reconnaître l'exception.	42
Ne pas céder aux démagogues.	43
D - CONCLUSION	44
TABLE DES MATIERES	47
BIBLIOGRAPHIE	49

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

Première partie : L'Eclairage de l'Histoire

Aron R, Paix et guerre entre les nations, Calmann-Lévy, 1962

Braudel F, L'identité de la France, Champs – Flammarion, 1986

Duby G, Histoire de la France, Larousse 1987

Huntington S, Le choc des civilisations, O Jacob, 1997

Kaspi A , Les Etats-Unis, Point Seuil, 1990

Noiriel G, Le creuset français. Histoire de l'immigration, Seuil, 1988

Noiriel G, Population, immigration et identité nationale en France, XIXe et XXe siècles, Hachette 1992

Rémond G, Que sais-je ?, Histoire des Etats Unis, PUF, 2000

Schlesinger A, L'Amérique balkanisée : Une société multiculturelle désunie, Economica, 1998.

Tocqueville A, De la démocratie en Amérique, Flammarion, 1993

Deuxième partie : La Faillite des Institutions ?

Chavez L, Out of the barrio : Towards a New Politics of Hispanic Assimilation, basic Books 1991

Chédemail S, Migrants internationaux et diasporas, Armand Colin, 1998

Daniel D, Immigration aux Etats-Unis, l'Harmattan 1996

Kaspi A , Histoire des Etats-Unis,

Mohand K, L'intégration des Maghrébins en France, PUF, 1997

Plasseraud Y, Les minorités, Montchrestien, clés, 1998.

Contributions diverses :

Sites Internet :

Encyclopédie Voilà, articles divers

Barthes Ens.fr, Actes de l'Histoire de l'Immigration, conférences de Vincent Viet et de Geneviève Massard-Guilbaud

Les Cahiers de la France Moderne, Intégration et immigration

Tranquillou.free.fr, lutte des sans papiers aux Etats Unis

Migration news, Statistiques de l'immigration américaine,

California University, Continuity and change in Latin American immigration

Articles

Zolberg, A, Why islam is like spanish : cultural incorporation in Europe and the United States, in Politics and Society, 1999-03

Livi-Bacci M, Nous et eux : l'Europe et les Etats Unis face à l'immigration, dans Politique étrangère, 1994-03